

Blois, le 30 novembre 2022

RÉHABILITATION DU PONT CHARLES-DE-GAULLE À BLOIS : LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL ENTREPREND LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT ET DE REFECTION DES SUPERSTRUCTURES

Mercredi 30 novembre, Philippe Guet, président du conseil départemental, accompagné de Bernard Pillefer, vice-président chargé des routes, des mobilités et des réseaux, procèdent à la visite de chantier du pont Charles-de-Gaulle à Blois. Une fois rénové, ce pont pourra pleinement reprendre, au plus tard au printemps 2024, son rôle d'axe stratégique le plus fréquenté du département : environ 50 000 véhicules franchissent en effet quotidiennement cet ouvrage d'art.



Long de 412 mètres et large de 21 mètres, le pont Charles-de-Gaulle pose sa silhouette au-dessus de la Loire entre Blois et Vineuil depuis 1970. Composé d'une structure de [caissons](#) en [béton précontraint](#), le tablier comprend 5 travées longues de 61,50 à 91 mètres.

Les [ponts en béton précontraint](#) construits dans les années 60 et 70 souffrent de pathologies multiples comme la sous-estimation du retrait du béton et des dilatations thermiques, la non prise en compte de la variation de températures dans l'épaisseur, notamment sous l'effet de l'ensoleillement (gradient thermique) et de la déformation lente que subit un matériau soumis à une charge constante et permanente (fluage) ou encore la perte de précontrainte avec le temps.

« Les effets de ces pathologies se sont accentués par l'augmentation des charges spécifiques appliquées à l'ouvrage au fil des années comme les différentes épaisseurs d'enrobé, les travaux de

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
[departement41](http://departement41.fr)



transit des réseaux ou l'installation d'une glissière centrale en béton armé » indique Philippe Guoet, président du conseil départemental.

Après une première phase de travaux de remplacement des appareils d'appuis réalisée en 2017, plusieurs périodes de travaux sont programmées jusqu'au printemps 2024.

« Ces travaux de renforcement et de réfection globale permettront de sécuriser davantage les usagers de cette portion de route qui est la plus fréquentée du département » ajoute Philippe Guoet.

Une phase de renforcement ...

Une première phase concerne le renforcement de la structure de l'ouvrage. **Financés en intégralité par le conseil départemental à hauteur de 3,6 M€**, les travaux de renforcement sont réalisés par l'entreprise [Bouygues-VSL](#). Ils consistent à ajouter six câbles de [précontrainte](#) additionnelle extérieure au béton avec massifs d'ancrage et dispositifs antivibratoires à l'intérieur des caissons, sur toute la longueur du pont. Ce chantier va permettre de renforcer également les caissons à l'aide de matériaux composites, de combler des fissures par injection, de réparer localement des parements en béton sur le tablier, de modifier le réseau d'assainissement de l'ouvrage puis de remplacer l'éclairage à l'intérieur des caissons.

Pour mener ces travaux, **une phase préparatoire a été nécessaire entre novembre 2021 et février 2022** durant laquelle ont été créées des trappes d'accès dans les caissons et un nouveau

système d'éclairage intérieur, permettant ainsi l'acheminement des équipes et du matériel nécessaire. Une protection du réseau

électrique et une adaptation des réseaux d'assainissement ont été réalisées afin de pouvoir mener, en toute sécurité, la suite des travaux à l'intérieur des caissons.

Le trafic n'a pas été perturbé sur cet axe et seule une déviation des pistes cyclables, le long de la Loire côté Vineuil et Blois, a été nécessaire.

Depuis mars 2022 – et jusqu'à fin mars 2023 environ –, les travaux ont lieu simultanément sous le tablier, dans les deux caissons – amont (côté Nord) et aval (côté Sud).

Une quinzaine d'ouvriers qualifiés sont à pied d'œuvre pour :

- **la création de massifs d'ancrage de la nouvelle précontrainte** : huit massifs en béton armé par caisson ont été



CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
[departement41](http://departement41.fr)

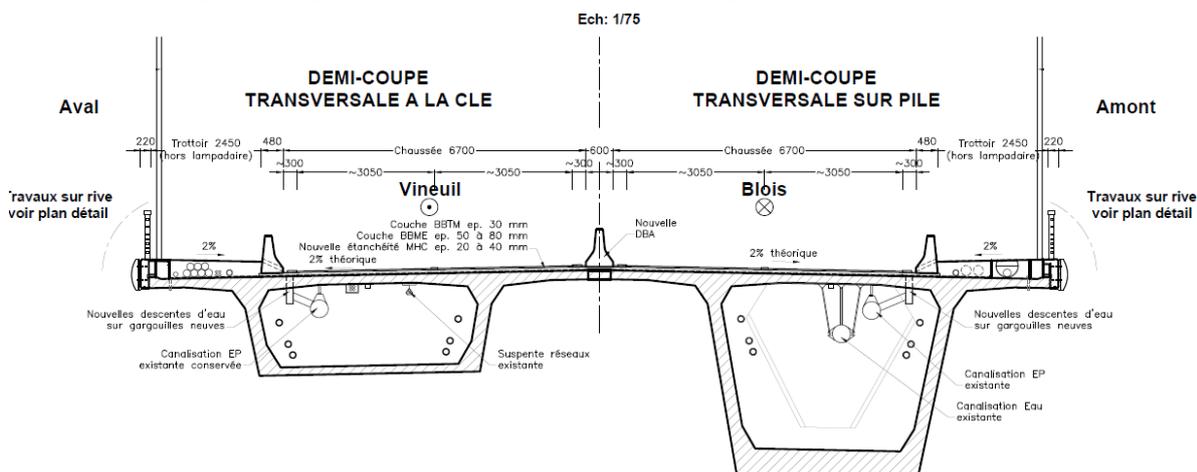


bétonnés durant l'été, de nuit, sous basculement de circulation puis cloués aux caissons existants ;

- le **renforcement complémentaire par matériaux composites** à l'intérieur des caissons au droit de certaines piles et sous le [hourdis](#) en rive ;
- la **réparation des parements béton** sur le tablier et des injections de fissures ;
- la **réalisation, d'ici début décembre, de 26 déviateurs béton armé par caisson**, permettant de reprendre la déviation des câbles sur le linéaire de l'ouvrage ;
- l'**enfilage des câbles de précontrainte** à partir de fin novembre pour le caisson aval et jusqu'en janvier pour le caisson amont ;
- la **mise en tension des câbles**, prévue fin janvier.

... suivie d'une phase de réfection.

En 2023, la **réfection des superstructures** – chaussée, trottoirs, dispositif de retenue, étanchéité – finalisera ce programme global de remise en état de l'ouvrage.



Financés en intégralité par le conseil départemental pour à hauteur de **3,2 M€**, les travaux de réfection des superstructures sont réalisés par un groupement [Eurovia Béton/ Eurovia](#) et prévoient :

- la **réfection de l'étanchéité et de la couche de roulement de la chaussée** (3 000m² d'étanchéité par demi-tablier) ainsi que **des trottoirs** ;
- le **changement des dispositifs de retenue** ;
- la **reprise des superstructures de rive** (corniches métalliques) ;
- le **remplacement des joints de chaussée et de trottoirs** ;
- la **dépose définitive des luminaires**.

Un chantier d'envergure aux contraintes de circulation planifiées.

Durant la phase de renforcement (jusqu'en mars 2023) :

- les travaux induisent la **déviations des pistes cyclables** coté Vineuil et Blois ;
- **début décembre**, la voie lente sera neutralisée de nuit dans le sens Vineuil/Blois pour le bétonnage des déviateurs du caisson amont ;

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41



- **en janvier 2023 :**
 - les deux voies lentes seront neutralisées en journée pour la mise en œuvre de tirants au niveau des déviateurs de rive ;
 - le trottoir aval sera neutralisé en journée pour l'installation d'échafaudage pour le vérinage¹ des piles P1 et P4, situées de part et d'autre de l'ouvrage, le plus près de la rive ;
- **en mars 2023**, l'ouvrage sera intégralement fermé à la circulation durant une nuit pour la réalisation des épreuves de chargement de l'ouvrage.

Durant la phase de réfection (au plus tard jusqu'au printemps 2024) :

En dépit de la neutralisation ou du basculement d'un caisson à l'autre de certaines voies de circulation en fonction de la nature des travaux (démolition, réfection, reconstruction ...), les deux sens de circulation seront maintenus en permanence.

En particulier durant les mois de juillet et août, une seule voie de circulation sera en effet maintenue en continu par sens, les travaux étant prévus sous basculement de circulation sur un seul caisson pour la réfection de l'étanchéité et de la chaussée.

La circulation des piétons et vélos sera le plus possible préservée sur l'ouvrage et des déviations seront, le cas échéant, mises en place via le pont Jacques-Gabriel.

À partir de septembre 2023, les travaux se poursuivront sous neutralisation des voies lentes des deux côtés en simultanément, entre 9h et 16h pour le sens Blois-Vineuil et entre 10h et 17h pour le sens Vineuil-Blois, pour la reprise des superstructures de rive.

« Au fur et à mesure de l'avancée du chantier, les usagers seront informés de l'affectation de la circulation. Les plus fortes contraintes d'exploitation seront concentrées sur la période estivale afin de limiter au maximum la gêne pour les automobilistes. Au plus tard, ces travaux, intégralement financés par le conseil départemental pour un coût de près de 7 M€, prendront fin en avril 2024, en fonction des contraintes engendrées par la viabilité hivernale 2023-2024 » précise Bernard Pillefer vice-président chargé des routes, des mobilités, des réseaux et du très haut débit.

¹ Opération qui vise à installer des vérins pour lever le tablier de quelques centimètres afin de changer les appareils d'appui qui jouent un rôle d'amortisseurs entre les poutres et les piles d'un ouvrage et supportent au quotidien les charges des voies de circulation. Cette phase essentielle et très technique du chantier se déroule généralement sous circulation afin de minimiser la gêne des utilisateurs.

2022 : une année exceptionnelle d'engagement de travaux pour la rénovation des ponts

Le conseil départemental de Loir-et-Cher est en charge de la surveillance et de l'entretien de **700 ouvrages d'art** qui contribuent à la continuité du maillage routier de son territoire. **La surveillance de ce patrimoine d'ouvrages d'art et les moyens mis en œuvre permettent d'établir une programmation des interventions nécessaires à sa pérennité.**

Chaque année, le conseil départemental consacre en moyenne 4 M€ à cet effet.

En 2022, 9,2 M€ ont été exceptionnellement engagés afin de réaliser d'importants chantiers sur plusieurs ouvrages stratégiques du département dont :

- **le renforcement et la réfection du pont Charles de Gaulle** (fin des travaux au printemps 2024) ;
- **la réparation et remise en peinture du pont de Châtres-sur-Cher** (fin des travaux : fin 2022) ;
- **le renforcement du pont de Sargé-sur-Braye** (fin des travaux : septembre 2022) ;
- **le démarrage des travaux de réparation et de remise en peinture du pont de Thésée** (fin des travaux : mai 2023) ;
- **la réparation du pont de Lavardin sur le Loir** (démarrage des travaux : fin 2022).

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41

